



Spoliation après décès de mon père le 6 septembre 1988

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **13:11**

Bonjour,

A la suite du décès de mon père survenu le 6 septembre 1988, nous avons été spoliés mon frère et moi.

Mes parents étant divorcés, la seconde épouse de mon père a fait de fausses déclarations au notaire en omettant de signaler les deux enfants d'un premier mariage.

Le notaire n'a fait aucune recherche.

J'avais commencé à entreprendre des démarches mais des soucis de santé m'ont empêché de continuer..je vais donc, les reprendre.

En attendant, mes deux demi-frères ont hérité, ainsi que ma belle-mère.

Comment puis-je obtenir l'aide juridique pour avoir un avocat car j'ai des revenus faibles.

Merci de m'aider car je suis un peu perdu

Dany

Par **cocotte1003**, le **30/09/2012** à **14:31**

Bonjour, vous allez au tribunal demandez un dossier d'aide juridictionnelle, cordialement

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **19:30**

Je vous remercie.

Est-ce normal que le notaire, n'ayant fait aucune recherche, me réclame de l'argent pour une réouverture de dossier alors qu'il n'a pas fait son travail

Merci à vous de me renseigner

Par **trichat**, le **30/09/2012** à **20:08**

Bonjour,

A mon avis, changez de notaire.

S'il n'a pas fait son travail, il y a quatorze ans, n'espérez pas qu'il le fasse maintenant, d'autant que sa responsabilité pourrait être engagée pour une grave négligence.

Cordialement.

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **20:54**

comment puis-je le poursuivre ????

Merci à vous

Par **Dany**, le **01/10/2012** à **08:53**

Bonjour,

Je me suis mal exprimée, ce notaire est celui de ma belle-mère que j'ai contacté pour en savoir plus...

Merci de votre aide

Par **trichat**, le **01/10/2012** à **16:58**

Bonjour,

Le problème de détournement d'héritage, s'il est avéré, nécessite l'intervention d'un avocat qui devra engager en votre nom une procédure complexe. En effet, les auteurs, complices, receleurs devront être recherchés.

Il faut donc choisir un avocat qui a une excellente maîtrise de ces questions.

Ce site ne faisant pas de publicité, il vous suffit de taper dans un moteur de recherche, les mots clés suivants : héritage et succession et détournement.

Les références de cabinets spécialisés apparaîtront : à vous d'en sélectionner un, en fonction de votre lieu d'habitation (Paris apparemment).

Bon courage et bonne chance.